

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 8 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le huit février, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. VANDEPUTTE Philippe, Maire.

Etaient présents : M. VANDEPUTTE Philippe, Mme DI FRANCESCO Josette, Mme JOLIVET Martine, M. Von DUNGERN Clemens, M. GASSE Roger, M. WEINLAND Robert, Mme CHAGNON Laetitia, M. CHIALVO Michel, M. CHAPEL Antoine, Mme VARET Hélène.

Absent excusé: M. HAZARD Germain.

Secrétaire de séance : Mme DI FRANCESCO Josette.

Lecture du compte rendu de la réunion du dernier conseil municipal du 17 décembre 2018 est faite et approuvée à l'unanimité.

1 - Point sur les travaux

- Aménagement des abords de l'église: les travaux sont conformes au projet validé par le PNR et les bâtiments de France. Les plantations éventuelles se feront plus tard. Les grilles du monument aux morts ne seront pas remises dans l'immédiat.

- Hangar de l'AAVO : les travaux sont terminés.

2- Point fibre optique

La fibre optique est arrivée dans le village. Deux réseaux ont été créés : un pour les particuliers , l'autre pour le service public. L'enfouissement du réseau électrique doit être réalisé pour la ferme du Chesnay . Une réunion publique sera organisée pour l'ensemble des Chérençais afin de connaître les modalités de branchement et les fournisseurs de la fibre.

3- PLU

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur BARAT, secrétaire général de la Préfecture afin de discuter des orientations voulues par la commune mais non retenues par les personnes publiques associées. Il en ressort qu'il n'est pas possible de modifier ce qui a été étudié et validé par les différentes instances telles que le SDRIF, la Chambre d'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement, le Service d'Urbanisme Aménagement Durable, le PNR, les bâtiments de France etc.

Le dernier compte rendu du bureau d'études Diverscity nous a été remis; une relecture doit être faite avant que le PLU soit approuvé lors du prochain conseil municipal.

4- Elaboration du BP 2019

Le budget sera voté fin mars 2019. Monsieur le Maire propose de l'étudier dans ses grandes lignes. Chaque conseiller municipal reçoit un exemplaire de l'édition de préparation du budget primitif 2019 sur lequel figure l'exercice précédent (budget prévisionnel et réalisé pour l'année 2018), et les propositions pour le budget 2019.

Tous les éléments n'étant pas connus à ce jour, cette proposition est un budget prévisionnel permettant aux conseillers de discuter des objectifs à retenir pour 2019.

Investissement:

- Monument aux morts : réfection des marches , de la peinture et du lettrage.
- Foyer rural : aménagement de la descente de la terrasse vers les caves.
- Ru : entretien des abords.
- Création de trottoirs et de caniveaux.
- Entretien des routes.
- Verger communal : plantations, signalétique, création d'un apprentis, réfection des portails.
- RIS: panneaux de relais d'informations.
- Columbarium : création.
- Signalétique sur la commune de Chérence.
- réfection du logement communal rue de la Coursoupe actuellement occupé par M.et Mme LEROY.
- SIGEL : réfection du sol de la cantine, la dépense étant partagée entre les 4 communes adhérentes au SIGEL.
- Terrains de boules.
- Bâche à incendie.
- Vidéo protection.
- Réfections des trottoirs sur l'ensemble de la commune.

Plusieurs devis sont parvenus en mairie. Après étude de ceux-ci, monsieur le Maire propose de prendre contact avec le Conseil Général et la Région pour monter un dossier de contrat rural afin de financer ces travaux à hauteur de 70% du montant total des dépenses .

Prochain conseil municipal: le vendredi 29 mars 2019 à 20 heures.

Séance levée à 22 heures 56.

Le Maire
Philippe VANDEPUTTE